

RÉHABILITATION DU C.H. HONORÉ-MERCIER

JUIN 2001 À AVRIL 2007

Historique du dossier

En juin 2001, Réseau Santé Richelieu-Yamaska faisait face aux conséquences reliées à la problématique d'infiltration d'eau de l'enveloppe de l'édifice Honoré-Mercier. En effet, depuis quelques années, nous avons constaté le développement progressif de moisissures dans certaines chambres et étage à bureaux. À ce jour, en collaboration avec la Régie régionale, la Direction de la santé publique de la Montérégie et le ministère de la Santé et des Services sociaux, nous avons délimité l'étendue du problème qui, d'après les experts, serait de 80 % à des degrés divers selon la localisation dans l'édifice. Ce problème est principalement causé par la répétition d'infiltration d'eau par les joints des panneaux de béton de l'édifice, par l'absence de coupe vapeur lors de la construction en 1970, ainsi que la désuétude des fenêtres et autres facteurs associés à la construction.

Dans le but de prévenir toute atteinte à la santé de nos usagers et de nos employés, l'équipe de direction de Réseau Santé Richelieu-Yamaska a décidé d'aller de l'avant avec des travaux de rénovation et certaines autres mesures. Ces mesures visaient à contrer la progression d'une forme de contamination du bâtiment et ce, jusqu'à l'acceptation par le ministère de la Santé et des Services sociaux de procéder à des travaux majeurs qui permettront d'éliminer complètement le problème.

Avant même de recevoir le rapport complet de la Direction de la santé publique, Réseau Santé Richelieu-Yamaska avait déjà mis en place des mesures préventives afin de protéger la clientèle et le personnel. Jusqu'à ce jour, les éléments du plan d'action sont les suivants :

JUIN 2001 À DÉCEMBRE 2002

- contrôle des admissions dans certaines chambres et fermeture des chambres où la présence de moisissures est plus importante ;
- travaux temporaires permettant d'éliminer les moisissures de surface et intermédiaires ;
- démarches formelles auprès de la Régie régionale de la Montérégie pour hâter la prise de décision en vue des travaux permanents ;
- mise en place de mesures de prévention et de contrôle recommandées par la Direction de la santé publique et Santé Canada durant les travaux ;
- mise en place d'un comité de coordination et définition des rôles et fonctions de chacun des membres;
- mise en place d'un comité paritaire ;
- démarche formelle auprès de l'ASSTAS (Association pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires sociales) ;
- démarche formelle auprès du MSSS et de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) ;
- étude de préfaisabilité par des professionnels en architecture, en structure, en ventilation et ce, en accord avec les paliers gouvernementaux ;
- élaboration d'une politique d'autorisation des travaux à RSRV ;
- élaboration d'un plan de communication avec développement de nouveaux outils :

- mise en place d'un comité d'experts provinciaux qui avait pour mandat d'identifier le risque infectieux (aspergillose) pour la clientèle lors des travaux de réfection du C.H. Honoré-Mercier et de formuler des recommandations en ce qui a trait à la relocalisation de la clientèle vulnérable, de la mise en place de méthodes de surveillance ainsi que des moyens de protection et de confinement.
- élaboration du plan de soins, de services et de relocalisation durant les travaux de rénovation, automne 2002.
- présentation du rapport d'étape final de « **la solution émergente** » au MSSS par la Régie régionale, décembre 2002.

JANVIER 2003 À DÉCEMBRE 2003

- élaboration du Plan fonctionnel et technique (PFT sommaire) par une firme d'architecte, un représentant de la Régie régional et un comité interne, 7 janvier au 8 février 2003.
- analyse de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) afin de confirmer les paramètres de gestion et l'agenda qui permettrait la réalisation de la solution à l'intérieur de l'échéancier proposé - 28, 29 et 30 janvier 2003.
- lettre du ministre François Legault annonçant le mandat à la CHQ, soit d'initier immédiatement le processus de sélection et d'embauche des professionnels requis pour l'élaboration technique du projet de Réhabilitation du C.H. Honoré-Mercier - 7 mars 2003.
- le ministre François Legault annonce en conférence de presse la somme de 120 millions de dollars pour la solution définitive aux problèmes du pavillon Honoré-Mercier - 13 mars 2003.
- par processus d'appel d'offres, le choix des professionnels a été entériné par le conseil d'administration de RSRY, soit architectes, ingénieurs et gérant de projet pour réaliser la phase 1 (construction du nouveau pavillon et aménagement du pavillon Saint-Charles) et la phase 2 (travaux de réhabilitation du C.H. Honoré-Mercier). Il s'agit de plusieurs firmes de la Montérégie - Avril 2003.
- une ligne téléphonique dédiée à la population a été mise en place afin d'informer et de recevoir des commentaires (450) 771-3333, poste 4530 - Mai 2003.
- location de locaux administratifs à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (École Fadette) pour libérer le pavillon Saint-Charles lors des travaux - Mai 2003.
- début des travaux préparatoires des excavations pour la construction du nouveau pavillon - 12 septembre 2003
- pelletée de terre symbolique, en présence du ministre Philippe Couillard - 15 septembre 2003.
- déménagement de l'œuvre d'art du C.H. Honoré-Mercier - Septembre 2003.
- aménagement du site de chantier - Septembre 2003.
- déménagement des secteurs administratifs au Centre administratif Fadette - Octobre 2003.
- déménagement des services pédopsychiatrie et suivi intensif dans la communauté à l'Hôtel-Dieu - Octobre 2003.
- déménagement de l'hémodialyse et de l'audiologie à la Place Blanchette - Octobre-Novembre 2003.
- début des rénovations du pavillon Saint-Charles - Novembre 2003.

- réalisation d'une fresque sur la clôture de chantier en collaboration avec les écoles secondaires privées et publiques de Saint-Hyacinthe et les partenaires du Regroupement intersectoriel maskoutain (167 panneaux) - Décembre 2003.

MARS 2004 À JANVIER 2005

- déménagement de l'unité de médecine de jour, de la clinique d'oncologie, du centre de diabète et de la clinique du sein du pavillon Saint-Charles vers les Bloc C - 1^{er} mars 2004.
- appellation du nouveau pavillon A en construction : pavillon Hervé-Gagnon - 31 mars 2004.
- début d'installations des unités modulaires B - D - E - G - Avril 2004.
- début des travaux d'enveloppe extérieure du bâtiment du C.H. Honoré-Mercier – Mai 2004
- déménagement des services aux pavillons Saint-Charles et Hervé-Gagnon, Bloc G, Bloc B et Bloc E - Août-septembre-octobre 2004.
- fin des déménagements - Décembre 2004

JANVIER 2005 À AVRIL 2007

- début des travaux de décontamination C.H. Honoré-Mercier - Janvier 2005.
- reconstruction de la tour du C.H. Honoré-Mercier - Avril 2005
- choix de l'œuvre d'art pour la construction du pavillon Hervé-Gagnon - Juin 2005
- fin des travaux de décontamination - Septembre 2005
- reconstruction du basilaire du C.H. Honoré-Mercier - Septembre 2005
- revêtement extérieur en réalisation - Octobre 2005
- retour à l'Hôpital Honoré-Mercier en avril et mai 2006
- coût de la réhabilitation - décontamination : 130,2 M\$, projet d'amélioration : 13,8 M\$, frais divers de fonctionnement : 16,5 M\$
- portes ouvertes aux employés du CSSS Richelieu-Yamaska - 5 avril 2006
- inauguration de l'Unité pédiatrique Dyson-St-Germain - 6 avril 2006
- portes ouvertes à la population - 8 avril 2006
- inauguration de la réhabilitation du C.H. Honoré-Mercier, en présence du ministre Philippe Couillard - 10 avril 2006
- inauguration de l'unité des soins intensifs - 20 avril 2006
- déménagement complété à l'Hôpital Honoré-Mercier - Juin 2006
- travaux de rénovation des pavillons Saint-Charles et Hervé-Gagnon en cours (unité d'hébergement santé mentale, déficience intellectuelle, travaux de renforcement sismique au pavillon Saint-Charles, construction de la cafétéria, de l'entrée principale, de l'oncologie, etc. au pavillon Hervé-Gagnon
- Emménagement au pavillon Hervé-Gagnon et déménagements au pavillon Saint-Charles. Fin de la réhabilitation de l'Hôpital Honoré-Mercier - Mars-Avril 2007.